



FICHE TECHNIQUE PRODUIT
SAUTE MUSCLE PORC PAD BIO
Frais
Marché lot 23.B16- Produit n°1

réf : FT- 42019
CODE CCTP 23B16 : 1

Date de création :
8 mars 2023

Date de révision :
p:1/3

| Code article | Libellé du produit | Etat | Conditionnement | T° de conservation | Durée de vie | Durée de vie résiduelle pour le client |
|--------------|--------------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|--------------|--|
| 42019 | SAUTE MUSCLE PORC PAD BIO SIVU | Frais sous vide | Poche de 5 à 10 kg | entre 0 et +4°C | 21 jours | 15 jours |

ORIGINE

| Origine des Élevages | Lieu d'abattage | Lieu de transformation | Nombre d'intermédiaires |
|---|---|--|--|
| France Nouvelle Aquitaine Occitanie | Thiviers : FR 24-551-002 CE Limoges : FR 87-085-001 CE <i>Autre lieu de dépannage possible (exceptionnel)</i> | Atelier Pré Vert à Brive : FR 19-031-001 CE | Entre producteur et consommateur : 0 Coopérative d'éleveurs |

PRÉSENTATION



Photo non contractuelle

COMPOSITION

Viande Pour Sauté De Porc Prêt À Découper
issu de l'Agriculture Biologique



Viande avec 7 jours maximum après abattage

Composition :
Issu de muscles, découennés, dégraissés, désossés
Épaule, Jambon

Dimension max d'une pièce : 550 mm x 120 mm x 120 mm

Produits à consommer cuits.

ETIQUETAGE DU PRODUIT

| | |
|--|---|
| <p>SCA LE PRE VERT Cré Vallée Nord - Bd des Saveurs 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERIS</p> <p>SAUTE MUSCLE PORC PAD BIO SIVU épaule, jambon</p> <p>Conditionné le : 08/03/23 - A consommer jusqu'au : 29/03/23</p> <p>N° de Lot : P03-86UFH030023 - FR APV1903100123/1 - Abattu en : FRANCE FR 24 551 002 CE Découpé en : FRANCE FR 19 031 001 CE Né en : FRANCE Élevé en : FRANCE Label BIO VFF/ Race : Catégorie : PORC BIO</p> <p>L'ATELIER Atelier de découpe 19100 BRIVE FR 19 031 001 CE</p> <p>6,000 kg dsd</p> <p>A conserver entre 0°C et +4°C</p> <p>viande issue de l'agriculture biologique certifié par FR-BIO-01 PP60130111366</p> | <p>Adresse : SCA LE PRE VERT Logo : Certifié par FR-BIO-01 Dénomination légale : SAUTE MUSCLE PORC PAD BIO SIVU Conditionné le : JJ/MM/AA DLC / DDM : JJ/MM/AA N° de lot : PO – IDE éleveur – JJMMAA (PO=PORC - IDE identification éleveur- Date abattage) Abattu en : FRANCE – n° agrément abattoir Découpé en : FRANCE - FR 19-031-001 CE Né en : FRANCE Élevé en : FRANCE Race : CROISÉS LARGE WHITE / LANDRACE / PIÉTRAIN Catégorie : PORC Adresse : ATELIER DE DÉCOUPE Estampille sanitaire : FR 19.031.001 CE A conserver : A conserver entre 0°C et +4°C</p> <p>Viande issue de l'Agriculture Biologique</p> |
|--|---|



FICHE TECHNIQUE PRODUIT
SAUTE MUSCLE PORC PAD BIO
Frais
Marché lot 23.B16- Produit n°1

réf : FT- 42019
CODE CCTP 23B16 : 1

Date de création :
8 mars 2023

Date de révision :
p:2/3

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

| Aspect | Couleur | Odeur | Texture/Saveur | Mise en œuvre |
|----------------|---------|---------------------|--------------------------------------|-----------------|
| Viande de porc | Rosé | Viande crue fraîche | Caractéristique de la viande de porc | Prêt à découper |

DONNÉES LOGISTIQUES

| | |
|--------------------|---|
| Emballage primaire | Poche sous vide autorisée au contact alimentaire. |
| Colisage | Caisse plastique 600x400 consignée sur palette plastique EUROPE consignée |

QUALITÉ

| | |
|---------------|--|
| Allergènes | Absence - aucun allergène n'est présent dans l'atelier |
| OGM | Ne contient pas de dérivés d'OGM faisant l'objet d'un étiquetage conformément à la réglementation en vigueur (règlements 1829/2003/CE et 1830/2003/CE) |
| Ionisation | Produit non ionisé et non soumis aux obligations d'étiquetage de la directive 1169/2011/CE |
| MG hydrogénée | Aucun traitement d'hydrogénation dans nos process |
| Traçabilité | Attribution d'un N° de lot reprenant la Catégorie + N°IDE d'identification de l'élevage + la date d'abattage Le n° IDE est composé du n° de département de l'élevage et de son code d'identification (ex : 86UFH) |



Critères microbiologiques

| | |
|--------------------------------------|------------------|
| Flore aérobie mésophile..... | <100 000 (ufc/g) |
| Ratio flore lactique/FAM..... | <100 |
| Entérobactérie présumées à 37°C..... | <1 000 (ufc/g) |
| Pseudomonas spp. Présomptifs..... | <100 000 (ufc/g) |
| Recherche Salmonelles..... | Absence /10g |
| Escherichia coli..... | <500 (ufc/g) |

Valeurs nutritionnelles moyennes pour 100 g

(Données Ciqual)

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| Énergétique | 743 kj / 178 kcal |
| Protéines..... | 18,9 g |
| Glucides..... | 0,38 g dont sucre.....0 g |
| Lipides..... | 11,2 g dont a.g.saturés.....4,41 g |
| Sodium..... | 0,12 g |



FICHE TECHNIQUE PRODUIT

SAUTE MUSCLE PORC PAD BIO

Frais
Marché lot 23.B16- Produit n°1

réf : FT- 42019
CODE CCTP 23B16 : 1

Date de création :
8 mars 2023

Date de révision :
p:3/3

ÉLEVAGES PRE VERT ET BIEN ÊTRE ANIMAL

| | |
|---|---|
| Fermes 100% bio Élevage extensif | L'intégralité des activités des fermes adhérentes sont certifiées en Agriculture Biologique. Les élevages ont une faible densité : taille limitée à 100 truies par UTH Autonomie alimentaire à 50% minimum pour les élevages porcins Absence de caillebotis dans les bâtiments d'élevage, accès à l'extérieur. |
| Alimentation | Alimentation constituée d'aliments complets : céréales (orge, blé, avoine) + légumineuses (pois, féverole), de foin ou herbe de pâture (apport en fourrage obligatoire dans le cahier des charges bio). Plusieurs élevages adhérents produisent des céréales qu'ils vendent souvent au fabricant d'aliment local. Le foin est produit sur l'exploitation. Alimentation 100% origine France. Absence d'OGM et dérivés d'OGM Absence de facteurs de croissance et d'acides aminés de synthèse, absence de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques sur les cultures. |
| Races | Croisés Large White / Landrace / Piétrain |
| Soins vétérinaires | Priorité aux médecines douces. L'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse (hors vaccins) ou d'antibiotiques à des fins de traitement préventif est interdite. |
| Collecte | Collecte assurée par la SCA LE PRÉ VERT, flotte interne et chauffeurs salariés formés La durée du transport des animaux est réduite au minimum. |

DÉMARCHE BIO ÉQUITABLE EN FRANCE

| | |
|---|---|
| La SCA LE PRÉ VERT est certifiée Bio Équitable en France : <i>Le Pré Vert est un des membres fondateurs de l'association</i> | |
| 100% bio | La coopérative Le Pré Vert est 100% bio depuis sa création en 1996. Toutes les activités des fermes adhérentes sont en mode de production biologique. |
| Groupement démocratique piloté par les éleveurs | Groupement de producteurs organisé démocratiquement = statut coopératif avec 1 éleveur = 1 voix quel que soit son niveau d'apport. Un conseil d'administration composé uniquement d'éleveurs. |
| Engagements réciproques durables | Engagement durable par adhésion pour 5 ans minimum Système d'intégration interdit Au niveau commercial : encouragement à la contractualisation |
| Juste prix | Prix d'achats aux éleveurs équitables et rémunérateurs : - fixés et validés par le conseil d'administration - présentés à l'assemblée générale annuelle (règlement intérieur de la coopérative définissant les modalités de détermination de la rémunération des apports). Les prix de vente sont établis sur la base d'indicateurs. |
| Démarche RSE | Démarche engagée depuis 2019 avec un organisme extérieur : diagnostic, formation, plan de progrès et suivi. Politique sociale avec mise en place de facteurs de progrès social : Interdiction de recours à des travailleurs détachés aussi bien à la coopérative que chez les producteurs. Échelle de salaires et SMIC +10% pour les salaires les plus bas. |
| Pratiques agroécologiques | <ul style="list-style-type: none">- Production 100% bio- Limitation de la taille des fermes pour une agriculture paysanne et familiale et plafond de surface par chef d'exploitation.- Autonomie alimentaire du troupeau à 80% minimum pour les polygastriques et à 50% minimum pour les monogastriques- Alimentation 100% origine France.- Surface enherbée : au moins 70% de la SAU dédié à l'élevage des ruminants doit être enherbée toute l'année (prairies temporaires, jachères).- Absence de caillebotis dans les bâtiments d'élevages des porcs.- Encouragement à la diversification des activités (2 activités minimum sur la ferme) et notamment la vente directe aux consommateurs. |